

Pour une approche systémique et pragmatique de la transition écologique des systèmes agri-alimentaires

Towards a systemic and pragmatic approach of ecological transitions within agrifood systems

Para una aproximación sistémica y pragmática de la transición ecológica de los sistemas agro-alimentarios

Claire Lamine, Sibylle Bui et Guillaume Ollivier

Numéro 58, hiver 2015

Pour une sociologie de la transition écologique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1036208ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1036208ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Athéna éditions

ISSN

0831-1048 (imprimé)

1923-5771 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lamine, C., Bui, S. & Ollivier, G. (2015). Pour une approche systémique et pragmatique de la transition écologique des systèmes agri-alimentaires. *Cahiers de recherche sociologique*, (58), 95–117.
<https://doi.org/10.7202/1036208ar>

Résumé de l'article

En partant de la confrontation de trois grands cadres théoriques permettant de traiter des processus de transformation des systèmes agri-alimentaires, les théories des transitions socio-techniques, celles de la sociologie pragmatique, et celles des *food regimes*, cet article formule une proposition qui emprunte à ces différents cadres pour construire une approche systémique, historicisée et ancrée dans la sociologie pragmatique de ces processus. Approche systémique et historicisée, car il s'agit de saisir comment la modification dans le temps des interdépendances entre certains maillons et acteurs des systèmes agri-alimentaires conduisent à ces processus de transition. Ancrée dans la sociologie pragmatique, car nous proposons également de nous intéresser aux controverses opposant divers acteurs revendiquant une transition écologique, ainsi qu'aux processus de changement de pratiques qu'ils mettent éventuellement en oeuvre. En vue de montrer l'intérêt d'une telle proposition, nous appliquons ensuite cette proposition à trois cas d'étude : d'une part, l'analyse du processus d'institutionnalisation de l'agroécologie au Brésil et en France, et d'autre part, celle de la transition agroécologique à l'échelle d'un système agri-alimentaire territorial.

Pour une approche systémique et pragmatique de la transition écologique des systèmes agri-alimentaires

CLAIRE LAMINE, SIBYLLE BUI ET GUILLAUME OLLIVIER¹

Introduction

Différentes approches théoriques ont été proposées dans les sciences sociales pour aborder les processus de transformation du système agri-alimentaire², qu'il s'agisse d'intensification – augmentation de l'usage des intrants externes (notamment chimiques) dans l'agriculture – ou d'écologisation – introduction d'objectifs écologiques dans le champ agri-alimentaire, dans une perspective de réduction de l'usage d'intrants chimiques. De plus en plus, chercheurs comme acteurs emploient les expressions « transition écologique » ou « transition agroécologique ». Le terme de transition n'est pas anodin, il suppose une visée ; la formulation même du problème nécessitant la transition pouvant être contestée³, comme le montreront nos études de cas.

1. Cette recherche a pu être menée grâce aux projets Capes-Cofecub sur l'agroécologie en France et au Brésil (2011-2014), Rethink (Eranet Ruragri), Healthygrowth (Eranet Core Organic) et Biovallée (Grand Projet Rhône-Alpes).

2. Cette notion englobe ici non seulement les acteurs des filières de production, de transformation, de distribution, mais aussi le conseil technique, les politiques publiques, les consommateurs et la société civile, voir Claire Lamine, « "Changer de système" : Une analyse des transitions vers l'agriculture biologique à l'échelle des systèmes agri-alimentaires territoriaux », *Terrains & travaux*, n° 1, 2012, p. 139-156.

3. René Audet, « The double hermeneutic of sustainability transitions », *Environmental Innovation and Societal Transitions*, vol. 11, 2014, p. 46-49.

Parmi les approches théoriques abordant ces processus de transformation du système agri-alimentaire actuel, celle des « transitions vers la durabilité » (*sustainability transitions*), apparaît très en vogue depuis quelques années⁴, tant dans les revues scientifiques que dans les discours des politiques publiques ou de la société civile. Néanmoins, cette approche, même si elle reste peu appliquée au système agri-alimentaire⁵, nous apparaît intéressante en ce qu'elle propose une grille de lecture des processus de changement en œuvre. Mais les amples débats théoriques autour de ce courant ont pointé plusieurs faiblesses⁶, dont leur tendance à négliger les rapports de pouvoir⁷, ainsi que les pratiques ordinaires des acteurs et leurs processus de changement.

Dans cet article, nous proposons de mettre en perspective l'approche des transitions socio-techniques avec d'autres approches, dont nous faisons l'hypothèse qu'elles permettent d'éclairer ces points aveugles. Il s'agit d'une part de la théorie des *Food Regimes* (FRT), qui contrairement au courant précédent, étudie spécifiquement les systèmes agri-alimentaires en prenant une posture plus nettement critique centrée sur les rapports de pouvoir, et d'autre part des approches de sociologie pragmatique française, qui contrairement aux deux autres approches centrées sur les dynamiques « macro » et de longue durée, suggèrent une approche plus fine des changements « en train de se faire » au travers notamment d'une attention aux pratiques ordinaires et aux controverses entre acteurs.

La mise en perspective de ces trois cadres nous conduira dans une première partie à proposer une approche systémique, historicisée et pragmatique des processus de transitions, autour d'une grille d'analyse composée de cinq principes inspirés de ces différents cadres. Nous appliquerons ensuite cette grille à trois cas : l'institutionnalisation de l'agroécologie au Brésil et en France d'une part, et la transition agroécologique d'un territoire rural (Vallée de la Drôme, France), d'autre part. Nous nous intéresserons à la transition agro-écologique à la fois *en politique* et *en action*. En effet, nous analyserons, d'une part, la construction de « programmes d'écologisation » visant à induire des

4. Jochen Markard, Rob Raven et Bernhard Truffer, « Sustainability transitions: An emerging field of research and its prospects », *Research Policy*, vol. 41, n° 6, 2012, p. 955-967.

5. On peut par exemple citer Andrew Smith, « Green niches in sustainable development: the case of organic food in the United Kingdom », *Environment and Planning C*, vol. 24, 2006, p. 439-458.

6. Cet ensemble plus large de critiques de l'approche multi-niveau (le manque d'agentivité et de considération pour le pouvoir et le politique, les difficultés d'opérationnalisation empirique des niveaux, le biais favorisant des modèles de changement ascendants, son style explicatif, sa méthodologie fondée sur des données secondaires, la sous analyse du niveau paysage, et enfin l'idée même de hiérarchie de niveaux) est discuté dans Frank W Geels, « The multi-level perspective on sustainability transitions: Responses to seven criticisms », *Environmental Innovation and Societal Transitions*, vol. 1, n° 1, 2011, p. 24-40.

7. Elizabeth Shove et Gordon Walker, « Caution! Transitions ahead: Politics, practice, and sustainable transition management », *Environment and Planning A*, vol. 39, n° 4, 2007, p. 763-770; Audley Genus et Anne-Marie Coles, « Rethinking the multi-level perspective of technological transitions », *Research Policy*, vol. 37, n° 9, 2008, p. 1436-1445.

changements de pratiques et, d'autre part, les processus de changements de pratiques, qui de fait peuvent aller dans le sens d'une écologisation mais aussi parfois d'une intensification. Nous avons choisi ces trois cas parce qu'ils présentent de relativement longues trajectoires, qui donnent à voir ces dynamiques d'élaboration de « programmes » et de changements de pratiques des acteurs ainsi qu'une diversité de visions et donc des controverses.

Mise en perspective de trois cadres théoriques pour aborder la transition agroécologique

La mise en perspective de trois grands cadres théoriques (approche des transitions socio-techniques, théorie des *food regimes* et sociologie pragmatique française) nous semble pertinente pour aborder la transition agroécologique, car ces cadres peuvent aider à saisir les transformations des systèmes agri-alimentaires sous différents angles, leurs objets centraux ainsi que leurs points aveugles se complétant. En outre, nous souhaitons associer des approches qui dialoguent assez peu dans la littérature, en grande partie parce que, comme nous allons le montrer, leurs objets centraux et échelles d'analyse sont très différents, mais aussi parce qu'elles se sont déployées dans des espaces intellectuels éloignés. Ainsi, l'approche des transitions socio-techniques est construite à partir d'emprunts théoriques à différentes disciplines (économie, philosophie, gestion, sciences politiques, etc.) et se déploie principalement en Europe (notamment Pays-Bas et Royaume-Uni). La théorie des *food regimes* s'est développée à partir de l'économie politique américaine, et reste assez peu connue des francophones (bien qu'influencée par la théorie de la Régulation française⁸). Enfin, la sociologie pragmatique telle que nous la mobilisons ici a émergé dans les années 1970-1980 dans un contexte intellectuel de renouvellement de la sociologie française. Certains de ses auteurs (M. Callon et B. Latour notamment) ont développé à l'international l'une de ses « branches », la théorie de l'acteur-réseau (*Actor-Network Theory* ou ANT), tandis que d'autres courants pragmatiques (autour de L. Boltanski, L. Thévenot et F. Chateauraynaud en particulier) sont plutôt présents dans le monde francophone⁹.

8. Harriet Friedmann et Philip McMichael, « Agriculture and the state system: The rise and decline of national agricultures, 1870 to the present », *Sociologia Ruralis*, vol. 29, n° 2, 1989, p. 93; Philip McMichael, « A food regime genealogy », *The Journal of Peasant Studies*, vol. 36, n° 1, 2009, p. 139-169.

9. Yannick Barthe, Damien de Blic, Jean-Philippe Heurtin, Éric Lagneau, Cyril Lemieux, Dominique Linhardt, Cédric Moreau de Bellaing, Catherine Rémy et Danny Trom, « Sociologie Pragmatique: Mode D'emploi », *Politix*, vol. 103, n° 3, 2014, p. 175-204.

L'approche des transitions socio-techniques (TST)

L'approche des transitions socio-techniques englobe un ensemble de courants dont on retient en général la *Multi-Level Perspective* et le *Transition Management* (qui en est un prolongement), et adopte une posture analytique, mais aussi très souvent normative, ce qui explique et résulte à la fois de son succès dans la construction des politiques publiques, notamment aux Pays-Bas. Elle agrège différents apports théoriques, notamment ceux de l'économie évolutionniste et des *Science and Technology Studies*¹⁰.

Apparue dans les années 1980, l'économie évolutionniste explique les trajectoires technologiques par une causalité multidimensionnelle (au lieu de la classique opposition entre déterminisme du marché et déterminisme de l'innovation technologique). Elle montre que le jeu des interactions entre facteurs économiques, innovations scientifiques et variables institutionnelles génère de puissants effets d'exclusion des voies alternatives¹¹.

Cette conception inspire la perspective multi-niveau¹² qui postule que les transitions résultent d'interactions à trois niveaux : le paysage, le régime et les niches (voir le tableau 1). Le régime est l'ensemble des règles qui orientent et coordonnent les activités et perceptions des acteurs (routines cognitives, croyances, compétences, modes de vie et habitudes de consommation, arrangements institutionnels, réglementations, contrats) qui reproduisent les divers éléments du système socio-technique et engendrent sa stabilité¹³. Les innovations de niche et les changements du paysage socio-technique¹⁴ créent des pressions, ascendantes et descendantes, sur le régime, susceptibles de le déstabiliser. S'ouvrent alors des fenêtres d'opportunité pour des innovations radicales développées dans des niches socio-techniques. Cette approche s'intéresse donc à la manière dont les niches se développent et influent sur le système dominant, pour lequel se dessinent divers « transition pathways » possibles¹⁵.

10. Arie Rip et Rene Kemp, « Technological change », dans S. Rayner et E. Malone (dir.), *Human choice and climate change: An international assessment*, Columbus USA, Battelle Press, 1998, p. 327-399.

11. Giovanni Dosi, « Technological paradigms and technological trajectories. A suggested interpretation of the determinants and directions of technical change », *Research Policy*, vol. 11, 1982, p. 147-162. Cette approche a notamment été appliquée à la question de l'usage des pesticides (par exemple, Mario Luiz Possas, Sergio Salles-Filho et José Maria da Silveira, « An evolutionary approach to technological innovation in agriculture: Some preliminary remarks », *Research Policy*, vol. 25, n° 6, 1996, p. 933-945 ; Robin Cowan et Philipp Gunby, « Sprayed to death: Path dependence, lock-in and pest control », *Economic Journal*, vol. 106, n° 436, 1996, p. 521-543).

12. Frank W. Geels, « Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes: A multi-level perspective and a case-study », *Research Policy*, vol. 31, n° 8-9, 2002, p. 1257-1274.

13. Frank W. Geels, « From sectoral systems of innovation to socio-technical systems: Insights about dynamics and change from sociology and institutional theory », *Research Policy*, vol. 33, n° 6-7, 2004, p. 897-920.

14. Notion empruntée au philosophe des sciences A. Rip et à l'économiste de l'innovation R. Kemp (*op. cit.*) qui désigne les éléments de contexte plus larges, tels que les évolutions socio-économiques, politiques et culturelles.

15. Frank W. Geels et Johan Schot, « Typology of sociotechnical transition pathways », *Research Policy*, vol. 36, n° 3, 2007, p. 399-417.

Bien que peu appliquée aux transitions agri-alimentaires, cette approche nous semble pertinente parce qu'elle permet d'analyser les interdépendances entre les composantes du système et leurs effets. Certains auteurs lui reprochent néanmoins de sous-estimer les divergences entre les visées et visions de transition des divers acteurs du système, les rapports de pouvoir associés, et les processus de changements des pratiques ordinaires¹⁶ (voir le tableau 1). Les deux ensembles théoriques suivants nous semblent mieux appréhender ces aspects.

La Food Regimes Theory (FRT)

Contrairement au courant des transitions socio-techniques, cette approche se consacre spécifiquement aux systèmes agri-alimentaires, et adopte une posture critique, plutôt qu'une posture normative ou liée aux politiques publiques.

La théorie des *food regimes*, en s'appuyant sur l'économie politique d'inspiration marxiste¹⁷, analyse le rôle stratégique de l'agriculture dans l'histoire de l'économie capitaliste mondiale. Elle identifie des périodes stables d'accumulation du capital associées à des configurations particulières de pouvoir géopolitique et à des formes de relations entre production et consommation dans et entre les espaces nationaux¹⁸. Ainsi, les deux *food regimes* de l'histoire capitaliste, le régime colonial et celui de l'après-guerre, reposent sur deux principes fondamentaux : celui de mise à distance de la production et de la consommation, aux profits de grandes entreprises agricoles et agro-alimentaires et aux dépens des petits paysans, et celui de « durabilité » (au sens de non-périssabilité) des matières agricoles de base par le biais de leurs fragmentation et recombinaison¹⁹. Ce sont ces mêmes facteurs qui expliquent du reste la « non-durabilité » (au sens habituel de durabilité écologique et même sociale) et la crise de ces *food regimes*²⁰. Les modèles alternatifs sont alors vus comme formes de résistance à cette globalisation de l'agriculture et à ses conséquences inévitables²¹, les critiques portées par ces options conduisant à une certaine

16. Elizabeth Shove et Gordon Walker, *op. cit.*

17. Notons que le singulier employé dans la littérature (que nous respectons ici) est révélateur d'une homogénéité interne plus forte que pour les transitions socio-techniques, probablement liée en partie à la prégnance d'une vision marxisante dans cette approche, mais aussi à leurs moindres diffusions et ajustements consécutifs.

18. Philip McMichael, *op. cit.*

19. Harriet Friedmann et Philip McMichael, *op. cit.* L'historien W. Cronon (*Nature's metropolis: Chicago and the great west*, New York, Norton & Co., 1991) décrit également ces processus de fragmentation et recombinaison des produits agricoles dans l'industrie agro-alimentaire. Cela fait aussi écho à la conception de la qualité « industrielle » décrite par l'école régulationniste française et on note du reste une influence croisée entre ces deux courants (Gilles Allaire et Steven A. Wolf, « Cognitive representations and institutional hybridity in agro-food innovation », *Science, Technology & Human Values*, 2004, vol. 29, p. 431-458).

20. Harriet Friedmann, « After Midas's feast », dans P. Allen (dir.), *Food for the future: conditions, contradictions of sustainability*, New York, John Wiley, 1993, p. 213-233.

21. Harriet Friedmann et Amber McNair, « Whose rules rule? Contested projects to certify "local production for distant consumers" », *Journal of Agrarian Change*, vol. 8, n° 2-3, 2008, p. 408-434.

délégitimation du *food regime* sans parvenir à transformer structurellement le système agri-alimentaire dominant²². Ce dernier, en réponse à ces critiques, s'ajuste en évoluant en effet vers un « corporate environmental food regime²³ » qui poursuit la logique précédente en y adjoignant des systèmes privés de certification visant avant tout une traçabilité des produits mais ne contribuant que faiblement à la durabilité des modes de production²⁴ tout en créant de nouveaux processus d'exclusion.

Cette théorie propose donc une vision globale, historique et centrée sur les effets systémiques des changements des systèmes agri-alimentaires et sur les rapports de pouvoir entre les forces sociales impliquées. Il semble y avoir assez peu de débats entre ce courant et le précédent²⁵. Les théories des transitions et la *Food Regime Theory* ont en revanche pour point commun leur approche systémique, centrée sur les interdépendances, à une échelle assez macro, et – dans la plupart des textes – une faible attention aux pratiques des agriculteurs et consommateurs et à leurs processus de changement (le focus étant plutôt sur les changements technologiques et de régulation). Cet angle mort nous semble important à combler en mobilisant un troisième cadre.

Les approches de sociologie pragmatique

Nous ne mobilisons pas la sociologie pragmatique comme un moyen terme entre les deux ensembles théoriques précédents très opposés dans leurs fondements et propositions, mais plutôt comme une troisième voie permettant de construire une approche plus « micro » prenant mieux en compte l'action et les changements de pratiques. Ce courant pragmatiste est composite. Le cadre le plus diffusé à l'international est celui de la théorie de l'acteur-réseau (ANT) dont le principe méthodologique fondamental est de « suivre les acteurs et l'action en train de se faire » dans une approche compréhensive²⁶. Toutefois, à la différence d'autres courants plus classiques en sociologie, l'ANT ne se centre pas sur l'individu, ses valeurs, ses pratiques et ses représentations

22. Frederick H. Buttel, « Some observations on agro-food change and the future of agricultural sustainability movements », dans *Globalising food: Agrarian questions and global restructuring*, dans D. Goodman et D. C. H. Watts (dir.), Londres, Routledge, 1997, p. 344-365.

23. Hugh Campbell, « Breaking new ground in food regime theory: Corporate environmentalism, ecological feed-backs and the "food from somewhere" regime? », *Agriculture and Human Values*, vol. 26, n° 4, 2009, p. 309-319; Harriet Friedmann, « From colonialism to green capitalism: Social movements and emergence of food regimes », *Research in Rural Sociology and Development*, vol. 11, 2005, p. 227; Philip McMichael, *op. cit.*

24. Hugh Campbell, « The rise and rise of eurepgap: European (re) invention of colonial food relations », *International Journal of Sociology of Agriculture and Food*, vol. 13, n° 2, 2005, p. 6-19.

25. Bien que l'on trouve une controverse assez « semblable » – en termes d'ontologies respectives des deux « camps » – entre la théorie du *Treadmill of Production* (engrenage de la production), d'inspiration marxiste et critique, d'un côté, et l'*Ecological Modernization*, qui partage le même optimisme que les *Transitions Studies* sur les possibilités de transformation profonde, de l'autre.

26. Bruno Latour et Steve Woolgar, *Laboratory life: The social construction of scientific facts*, Princeton, Princeton University Press, 1979.

symboliques, mais s'intéresse à des *actants*, qu'ils soient humains ou non-humains, et aux manières qu'ils ont de *s'attacher* dans des *réseaux socio-techniques* (d'où l'appellation d'acteur-réseau). Cela amène à adopter un regard ethnographique et longitudinal sur les acteurs, leurs attachements et leurs pratiques (voir le tableau 1).

Cette approche a connu un succès relatif dans la littérature sur les systèmes agri-alimentaires²⁷, en partie du fait de son autre principe méthodologique fondamental : la *symétrie généralisée*, qui vise à traiter à égalité faits et valeurs, vrai et faux, petits et grands acteurs, gagnants et perdants, humains et non-humains, etc. Ce principe invite aussi à un traitement symétrique de la production et de la consommation, répondant ainsi à l'appel à un « consumption turn » dans les travaux sur les systèmes alimentaires²⁸, pendant longtemps principalement centrés sur l'un ou l'autre de ces versants séparément.

Un autre courant de la sociologie pragmatique, moins connu à l'international, est parfois désigné comme sociologie *de la* critique (par opposition à la sociologie critique). À la suite des travaux de L. Boltanski puis de F. Chateauraynaud, les pragmatistes proposent de suivre finement le travail critique des acteurs, en s'intéressant aux formes des épreuves critiques (alerte, affaire, controverse, polémique), à leurs enchaînements, aux manières de juger et aux répertoires argumentatifs que les acteurs mobilisent²⁹.

Cette polarisation sur la microsociologie et sur les courtes séquences se fait-elle au détriment des rapports de pouvoir plus larges et de la dynamique historique, comme cela a pu être reproché à ce courant³⁰ ? En réalité, la sociologie pragmatique ne se désintéresse pas du pouvoir ou des dynamiques longues, mais elle revendique une manière spécifique de les appréhender : il ne s'agit pas de postuler *a priori* d'un état du monde social donné mais de rendre compte, par la description de situations observables, de la manière dont les acteurs par l'exercice de leurs compétences critiques sont susceptibles de reconfigurer l'ordre des choses. Les relations de pouvoir ou encore l'historicité sont alors vus comme la résultante de l'action et non ce qui les détermine³¹.

Appliquée aux questions de transformation du système agri-alimentaire, cette approche invite à aborder ces phénomènes de transition sous un angle

27. C. Deverre et C. Lamine, « Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales », *Économie Rurale*, n° 3, 2010, p. 57-73.

28. Steward Lockie et Simon Kitto, « Beyond the farm gate: Production-consumption networks and agri-food research », *Sociologia Ruralis*, vol. 40, n° 1, 2000, p. 3-19; David Goodman, Melanie DuPuis et Michael K. Goodman, *Alternative food networks. Knowledge, practice and politics*, Londres, Routledge, 2011.

29. F. Chateauraynaud, « L'emprise comme expérience. Enquêtes pragmatiques et théories du pouvoir », *Sociologie*, 2015.

30. N. Dodier, « L'espace et le mouvement du sens critique », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 60, n° 1, 2005.

31. Yannick Barthe et al., « Sociologie pragmatique: Mode d'emploi », *Politix*, vol. 103, n° 3, 2014, p. 175-204.

Tableau 1
Comparaison des trois cadres théoriques

	Transition socio-technique	<i>Food Regime Theory</i>	Sociologie pragmatique
Auteurs clés	Smith, Geels, Schot	Friedmann, McMichael	Latour, Callon, Boltanski, Chateauraynaud
Objets centraux et échelle d'analyse	(échelle macro) Systèmes et trajectoires socio-techniques	(échelle macro) Evolutions du système agri-alimentaire dominant (mainstream food regime)	(échelle micro) Attachements, alliances, pratiques, Arguments et controverses
Posture privilégiée	Analytique, mais aussi souvent à visée normative et en appui aux politiques publiques	Critique	Critique
Concepts centraux	Régime socio-technique Niches Paysage	<i>Food regime</i> Crise	Réseau socio-technique Épreuves critiques
Interprétation de la transition écologique	Déstabilisation du régime sous l'effet des pressions du paysage et du développement des niches, puis stabilisation d'un nouveau régime « écologisé »	Transformation des formes de régulations et émergence d'un « corporate environmentalism », incorporant la critique à la marge	Recompositions d'alliances sous l'effet d'enrôlement et de controverses pouvant conduire à des alignements de visions, une stabilisation du réseau socio-technique et des changements de pratiques
Points « forts »	Étude des processus d'interdépendance et de coordination entre les différents éléments du système socio-technique	Analyse de la transformation des rapports de pouvoir sur le long terme	Approche fine et articulée des changements de visions et de pratiques

Points « faibles »	Pratiques de production et consommation Conflits de visions et relations de pouvoir	Faible attention aux pratiques de production et consommation (à la différence des modes de régulation à large échelle) Vision très macro	Rapports de pouvoir Structures institutionnelles et régulations formelles
---------------------------	--	---	--

bien plus « micro » et ethnographique que les approches précédentes, en analysant les recompositions d'alliances entre la diversité d'acteurs concernés, et les controverses pouvant conduire à des alignements de visions et des changement de pratiques « en train de se faire » (voir le tableau 1).

Certains auteurs considèrent aussi que ce courant néglige les structures institutionnelles et proposent des inflexions visant à mieux prendre en compte ces formes des stabilisations de l'ordre social sur un mode pragmatiste³², ce qui d'une certaine manière nous rapproche du souci d'analyse plus systémique et plus structuraliste caractérisant les théories des transitions et des *food regimes*.

Pour une approche historicisée, systémique et pragmatique

Dans notre proposition, nous combinons chacune des « grandes leçons » que nous avons retenues des trois approches présentées : la nécessité d'historiciser nos objets de recherche, l'intérêt d'un regard systémique sur la complexité de ces objets (tous deux très présents dans les approches TST et FRT), la prise en compte des rapports de pouvoir (plus forte dans l'approche FRT), le besoin d'une attention fine aux confrontations et transformations des visions et visées de la transition écologique ainsi qu'aux changements de pratiques (plus spécifique à l'approche pragmatique).

Nous proposons ainsi d'analyser les situations de transition écologique du système agri-alimentaire dans nos cas d'étude en articulant cinq points construits à partir de la confrontation de ces différentes théories :

- analyser les transformations du système agri-alimentaire sous un angle historique, sur plusieurs décennies ;

32. N. Dodier, *op. cit.* ; Virginie Tournay, *Vie et mort des agencements sociaux. De l'origine des institutions*, Paris, PUF, 2009, 350 p. ; L. Boltanski, *De la critique: Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, 2009, 294 p. ; F. Chateauraynaud, *op. cit.*

- étudier de manière systémique les interactions entre les éléments du système agri-alimentaire et leurs éventuelles reconfigurations ;
- prendre en compte les transformations des rapports de pouvoir accompagnant ces évolutions ;
- analyser les transformations des visions et visées de l'écologisation et les controverses en découlant ;
- ne pas s'en tenir qu'aux discours publicisés, comme c'est souvent le cas dans la sociologie des controverses, et porter aussi une attention fine, donc ethnographique, à des situations d'action concrète.

C'est cette grille de lecture que nous proposons d'appliquer ici à nos trois cas de transition écologique, étudiés en combinant plusieurs sources : des archives documentaires liées aux politiques publiques nationales ou locales ou à des programmes d'intervention de diverses structures, la littérature préexistante, des entretiens auprès d'acteurs centraux et des observations directes de différents espaces de discussion.

La pertinence du cadre d'analyse au crible de trois cas de transition agro-écologiques

Nous souhaitons montrer la pertinence de cette proposition en nous appuyant sur deux études de cas : d'une part, sur l'institutionnalisation de l'agroécologie au Brésil et en France, cas analysés dans une perspective comparative, et d'autre part sur la transition agroécologique d'un système agri-alimentaire dans un territoire français (vallée de la Drôme). Le tableau 2 synthétise ces études de cas en suivant les cinq points de la grille, rappelés en italique dans les analyses qui suivent.

L'institutionnalisation de l'agroécologie au Brésil et en France

Au Brésil, l'agroécologie apparaît tout d'abord dans les discours d'organisations dédiées à l'agriculture alternative et au soutien à la petite agriculture (dite agriculture familiale) et plus précisément aux paysans pauvres ou sans terre, dès les années 1980, dans le contexte où le régime dictatorial en place embrassait pleinement le paradigme de la modernisation agricole. Ce mouvement, porté par l'AS-PTA, organisation de la société civile dévouée au soutien à l'agriculture alternative, se consolide ensuite progressivement, notamment en enrôlant des chercheurs et jeunes agronomes militants. Plusieurs leaders de ces mouvements sociaux et techniciens ou chercheurs sympathisants, sollicités par le gouvernement mis en place par Lula, impulsent à partir de 2002 la mise en œuvre d'une nouvelle politique agricole en

faveur de l'agroécologie. Cette reconnaissance aboutit à une loi, édictée en 2003, englobant l'ensemble des agricultures écologisées, et accompagnée par des actions et dispositifs clairement centrés sur l'agriculture familiale. Furent par exemple lancés deux programmes d'accès à l'alimentation, l'un appelé Programme d'Acquisition d'Aliments, dévolu aux familles défavorisées, l'autre, le Programme National d'Alimentation Scolaire concernant la restauration scolaire, tous deux incitant à s'approvisionner en aliments issus de systèmes de production agroécologiques et en priorité auprès d'agriculteurs familiaux grâce au financement du surcoût par l'État. Par ailleurs, le dispositif de conseil agricole est incité à développer des programmes autour de l'agroécologie, visant au *déploiement de pratiques écologiques* au niveau de la production agricole, et en *articulation avec les autres maillons du système agri-alimentaire* (soutien aux petites industries de transformation, organisation de marchés locaux, par exemple).

Néanmoins, ce qui pourrait apparaître comme une transition assez vertueuse vers l'agroécologie ne remet en rien en cause la dualité du système agricole brésilien et les *rapports de pouvoir* qui l'accompagnent. En effet, la politique agroécologique ne concerne que l'agriculture familiale, qui représente la majorité des agriculteurs mais seulement une faible part des surfaces et des volumes, et est dotée de son propre ministère, le ministère du Développement agraire, tandis que la majeure partie de la production relève de grandes exploitations encadrées par un autre dispositif de politique publique et un ministère de l'Agriculture «classique», bien mieux doté en ressources financières et institutionnelles. En outre, cette transition, qui s'opère progressivement des années 1980 aux années 2010, s'accompagne du renforcement d'une *controverse* entre deux grandes visions de l'agroécologie : une vision plus «techniciste», où l'agroécologie apparaît comme un ensemble de modèles techniques transférables, et une vision plus «sociopolitique», insistant sur les dimensions sociales et systémiques de l'agroécologie³³.

En France, c'est bien plus tardivement que l'agroécologie arrive sur le devant de la scène. Deux éléments différencient fortement les deux pays. D'une part, la composition sociale du monde agricole : si l'agriculture brésilienne comprend en majorité des petites exploitations familiales (avec des proportions d'agriculture vivrière et d'agriculture de rente qui divergent selon les cas et les régions), en France, les fermes familiales ont été la cible principale des politiques de modernisation agricole nationales (politique des structures)

33. Que nous avons analysées sur la base de l'étude de trajectoires d'acteurs du monde universitaire, des politiques publiques et des mouvements sociaux (Claire Lamine et Lucimar Santiago de Abreu, « Compared trajectories of agro-ecology in Brazil and France: The role of scientists and social movements », XXIII ESRS Congress: « Re-Inventing the Rural Between the Social and the Natural », Vaasa, Finland, 2009).

et européennes (soutien au marché) depuis les années 1960. Contrairement au Brésil, l'agriculture familiale « traditionnelle » n'apparaît donc pas comme un terreau pour des formes d'agriculture alternatives très minoritaires, qui sont en majorité – mais pas exclusivement – portées par les nouveaux entrants dans le métier. D'autre part, en France, l'agriculture biologique (AB) a constitué une forme de résistance majeure à l'intensification. Elle y a été reconnue et institutionnalisée, par une loi en 1980, un label en 1985, puis progressivement, par les dispositifs de soutien financier et technique aux agriculteurs : plans nationaux successifs à partir de 1997, Règlements européens, engagement progressif et très divers des chambres d'agriculture, structuration de réseaux d'accompagnement spécifiquement bio, engagement croissant des collectivités locales comme on le verra dans le cas suivant. Au Brésil en revanche, l'agriculture biologique n'a été reconnue que tardivement (en 2003) et peu développée hormis dans des zones très limitées et en général autour de circuits longs.

Comme au Brésil pour l'agroécologie, les politiques publiques françaises tentent pour l'AB de favoriser une meilleure *articulation entre les différents maillons du système agri-alimentaire*, mais le manque de structures intermédiaires de collecte et de transformation des produits biologiques reste l'un des verrous freinant le développement de l'AB³⁴ qui demeurerait en deçà de 5 % de la production nationale en 2014³⁵.

En dehors de l'AB, depuis les années 1990, les pouvoirs publics comme la profession agricole ont proposé d'autres modèles visant à répondre aux injonctions environnementales croissantes dans une plus large partie du monde agricole. Ces modèles, qui visent surtout à écologiser les pratiques agricoles – sans traiter en général de celles des autres acteurs du système agri-alimentaire –, sont foison sans que cela ne modifie le cœur du système agri-alimentaire³⁶. Ainsi, les mesures agri-environnementales de la PAC (Politique agricole commune) sont restreintes à quelques territoires à fort enjeu écologique (zones humides, espèces menacées...). La multifonctionnalité agricole, et son instrument le Contrat Territorial d'Exploitation (1999-2002), promue par un gouvernement socialiste est passée aux oubliettes dès le retour de la Droite au pouvoir³⁷. De son côté, la profession agricole a construit un

34. Claire Lamine et Stéphane Bellon, *Transitions vers l'agriculture biologique. Pratiques & accompagnements pour des systèmes innovants*, Paris, QUAE, Educagri, 2009, 317 p.

35. Bien que la France se distingue de la plupart des autres pays européens, où la grande distribution classique s'est emparée du marché bio, par la forte présence de réseaux de distribution spécifiquement bio qui tentent de favoriser de telles articulations dans une vision qui se veut plus équitable et plus respectueuse des valeurs de l'AB. Voir sur ce point l'étude de cas Biocoop dans le projet Healthygrowth, 2013-2015.

36. Christian Deverre et Christine de Sainte Marie, « De l'écologisation des politiques agricoles à l'écologisation de l'agriculture. Moteurs et limites d'une écologisation des systèmes alimentaires », *Courrier de l'environnement*, n° 34, 2014.

37. Jean-Pierre Plavinet, « De l'État fusible comme système de gouvernance en matière de politique agricole. Le point sur les mesures agroenvironnementales dans le contexte français », *Économie Rurale*, n° 28, 2004, p. 81-89.

discours autour de l'Agriculture Raisonnée en réponse aux injonctions environnementales, mais ce modèle, se limitant à l'application des obligations réglementaires déjà existantes³⁸, n'implique pas de changements significatifs.

En 2012, le gouvernement socialiste nouvellement élu décide d'adopter le référentiel de l'agroécologie, au travers de son programme « Produire autrement » et d'un projet de loi qui promeuvent la « double performance économique et environnementale » de l'agriculture³⁹. La notion d'agroécologie, jusqu'alors peu usitée dans le monde agricole français, ne vient pourtant pas de nulle part. D'abord, et non sans influence de réseaux internationaux qui connectent notamment des mouvements sociaux français et brésiliens comme de nombreux autres, il y avait en France depuis à peu près la même époque qu'au Brésil, mais de manière bien plus isolée, des pionniers tels que P. Rabhi, qui parlaient déjà d'agroécologie et la pratiquaient dans des lieux alternatifs. Ensuite et surtout, cette institutionnalisation qui apparaît abrupte de prime abord a été en fait préparée par un tournant qui s'est surtout joué dans le monde de la recherche agronomique quelques années auparavant⁴⁰.

Le lancement de ce plan gouvernemental a suscité une série d'interrogations et de *controverses* dans le monde agricole « conventionnel ». Toutefois, au prix de quelques négociations, la majeure partie de la « profession » s'est assez vite rangée derrière ce vocable assez vague et à dessein très englobant. En revanche, les mouvements paysans et alternatifs, qui comme au Brésil défendent une vision d'une agriculture paysanne et reconnectée aux consommateurs comme aux territoires (au travers notamment des systèmes alternatifs que nombre d'entre eux mettent en œuvre, comme les Amap ou autres systèmes) regroupés dans une alliance nommée « Collectif pour une Agroécologie Paysanne », ont rapidement exprimé leur opposition à la vision du gouvernement, à qui ils reprochent une récupération de l'agroécologie historique, notamment par un cadrage prônant la « double performance » aux dépens de dimensions sociopolitiques plus globales que recouvre pour eux l'agroécologie :

Nous, mouvements sociaux organisés, associatifs, syndicaux et professionnels, affirmons qu'une agroécologie paysanne existe aujourd'hui en France. Nous sommes obligés de la qualifier d'« agroécologie paysanne » pour la distinguer de la campagne de communication du Ministère de l'Agriculture qui brandit le drapeau de l'agroécologie dans le seul but de mieux camoufler la fuite en avant

38. Isabelle Doussan, « Entre contrainte et incitation: Analyse juridique de la qualification au titre de l'agriculture raisonnée », INRA, *Sciences Sociales*, vol. 19, n° 3, 2004, p. 1-4.

39. Ministère de l'Agriculture, *Document de présentation du projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt: un nouvel élan pour notre agriculture*, 2013.

40. S. Bellon et G. Ollivier, « L'agroécologie en France: L'institutionnalisation d'utopies », dans Frédéric Goulet et al., *L'agroécologie en argentine et en France. Regards croisés*, Paris, L'Harmattan, 2013, pp. 55-90.

de l'agriculture industrielle vers la marchandisation du vivant et la bioéconomie. [...] L'agroécologie paysanne est avant tout un outil de transformation sociale⁴¹.

À la suite de ces revendications, le ministère, dans son difficile exercice du compromis, a ajusté sa visée, par exemple en parlant de « triple performance⁴² » (intégrant la dimension sociale) ou en créant des instruments d'action publique plus ouverts à ces acteurs alternatifs, ce qui suggère une certaine *reconfiguration des rapports de pouvoir* dans le monde agricole.

Ainsi se sont déployées en France comme au Brésil, bien que dans un contexte très différent, de vives *controverses* entre une vision plus techniciste de l'agroécologie, et une vision plus paysanne et plus sociale⁴³. Par ailleurs, là où tous les modèles cités plus haut n'ont pas percé faute d'une capacité à *engager l'ensemble des acteurs et maillons du système agri-alimentaires*⁴⁴, l'agroécologie fera-t-elle mieux ? Certes, le programme gouvernemental prend cette question plus frontalement qu'auparavant, en essayant de mobiliser l'ensemble des acteurs (enseignement, conseil agricole, aval, fourniture d'intrants et innovation variétale). Mais c'est sur la durée que nous pourrions voir si se dessinent de réels *changements de pratiques coordonnés* entre les différents maillons du système agri-alimentaire.

Pour ce qui est des changements de pratiques agricoles, l'analyse que nous menons actuellement au sein de collectifs d'agriculteurs s'engageant dans des démarches agroécologiques⁴⁵ suggère que les agriculteurs n'ont souvent pas la lecture clivée qu'ont leurs représentants ou leurs institutions et que certains privilégient des combinaisons de pratiques, empruntées à différents modèles (comme l'utilisation de pratiques biodynamiques par des agriculteurs conventionnels). Une analyse fine des processus de changement de pratiques révèle ainsi, derrière des controverses assez vives, des processus d'hybridation entre modèles.

Bien que rapportée de manière très succincte ici, l'analyse de ces processus d'institutionnalisation de l'agroécologie en France et au Brésil montre les nuances qu'introduit une approche historique, systémique et pragmatique, attentive aux processus de changement sur la longue durée, aux interactions entre maillons du système agri-alimentaire, aux transformations éventuelles

41. Collectif pour une Agroécologie Paysanne, *Communiqué de presse*, 27 janvier 2014.

42. Loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt.

43. Claire Lamine, « Sustainability and resilience in agrifood systems: Reconnecting agriculture, food and the environment », *Sociologia Ruralis*, vol. 55, n° 1, 2015, p. 41-61.

44. Par exemple, en fruits et légumes, la réduction des intrants chimiques est empêchée par des exigences de l'aval – zéro-défaut et calibre, et en grandes cultures, elle suppose d'allonger les rotations donc de diversifier les cultures, ce que les opérateurs aval ne savent ou ne veulent pas faire. Pierre Ricci, Sibylle Bui et Claire Lamine, *Repenser la protection des cultures: Innovations et transitions*, Paris, QUAE, 2011.

45. Projet ObsTAE, coordonné par C. Lamine et M. Barbier, analysant des collectifs lauréats d'un appel à projets du ministère de l'Agriculture français lancé en 2013 et intitulé « Mobilisation Collective pour l'Agroécologie ».

(ou maintien) des rapports de pouvoir, aux controverses entre différentes visions, et enfin, aux changements de pratiques engagés (voir le tableau 2).

La transition agroécologique à l'échelle d'un système agri-alimentaire territorial

La vallée de la Drôme est le territoire français où l'agriculture biologique (AB) est la plus développée, avec 30 % des surfaces et des agriculteurs, contre 5 % en moyenne au niveau national. C'est un territoire rural de 2200 km² et 54 000 habitants, qui va des contreforts des Alpes, zone de montagne d'élevage pastoral et de viticulture notamment, à la vallée du Rhône, grand bassin de production fruitière intensive. (Voir figure 1)

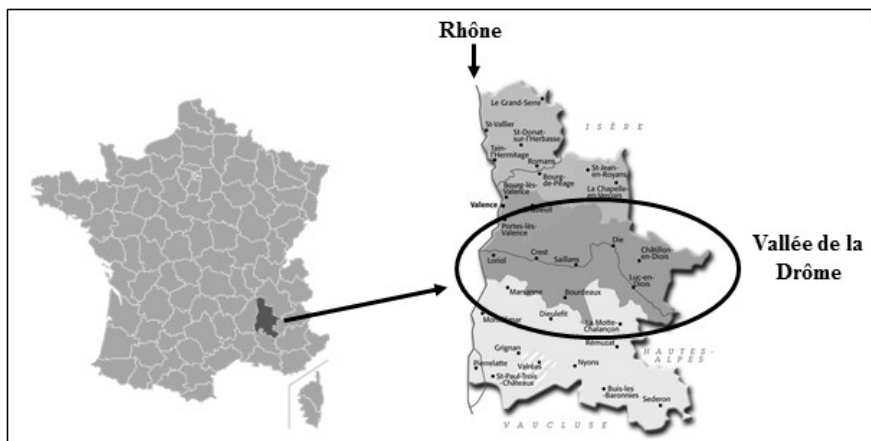
Depuis 2009, il fait l'objet d'un programme d'action publique porté par les collectivités territoriales, nommé Biovallée, qui vise à en faire un territoire pilote en matière de développement durable dans les secteurs de l'énergie, des déchets, de l'habitat et de l'agriculture. Au niveau agricole, les objectifs définis au lancement du programme étaient de réduire l'utilisation des pesticides de 50 %, d'arriver à 50 % d'AB (en surfaces et nombre d'agriculteurs) et à 80 % de produits biologiques ou locaux dans la restauration collective d'ici 2015. Afin d'analyser comment un programme agricole si ambitieux⁴⁶ a pu émerger et ses impacts sur les dynamiques agricoles, nous avons analysé l'évolution du système agri-alimentaire local depuis les années 1970, début de l'émergence de l'AB sur ce territoire, à nos jours⁴⁷.

L'AB apparaît dans la vallée de la Drôme à partir des années 1970, par la conversion d'agriculteurs locaux et l'arrivée de néo-ruraux qui s'installent directement en AB. Durant les années 1970-1980, l'AB se développe en pratique mais n'est ni à l'agenda des politiques publiques ni dans les programmes d'action des différents acteurs agricoles locaux, alors inscrits dans la logique de la modernisation agricole instaurée comme modèle de développement dans les années 1960 par l'État français et la profession agricole. Elle n'apparaît pour la première fois dans les politiques publiques territorialisées qu'au début des années 1990 avec deux programmes européens. Son développement est encouragé et présenté comme un moyen de diversifier les exploitations agricoles dont la viabilité est menacée par le déficit de compétitivité créé par l'élargissement de l'Europe à l'Espagne (cas des cultures fruitières) ou lié aux conditions de production difficiles en zone de mon-

46. Par rapport aux objectifs alors définis au niveau national (plan de développement « Agriculture biologique : horizon 2012 » et lois Grenelle (2008-2009), qui fixaient comme objectifs de réduire l'utilisation des pesticides de 30 % « si possible » d'ici 2018, et d'atteindre 6 % des surfaces et 20 % de l'approvisionnement de la restauration collective en AB d'ici 2012.

47. Cette analyse a été réalisée dans le cadre de la thèse de Sibylle Bui (soutenance en décembre 2015).

Figure 1
Localisation du territoire étudié



tagne, et à leurs structures jugées encore insuffisamment modernisées. Pour autant, ces deux programmes, visant l'agrandissement et l'intensification des exploitations agricoles, restent inscrits dans le paradigme de modernisation agricole. L'AB est promue en tant qu'agriculture «de qualité» mais représente un très petit volet de ces programmes, elle reste un modèle marginal.

Parallèlement, quatre coopératives agricoles (de plantes à parfum, aromatiques et médicinales, de céréales, viticole et d'approvisionnement) du haut de la vallée (le Diois) s'associent en 1991 pour développer l'AB. La motivation de ces coopératives est d'une part de valoriser les productions biologiques de leurs coopérateurs, et d'autre part, de se positionner stratégiquement sur des productions de qualité, « l'agriculture du Diois [ayant] besoin de se démarquer [des productions] des grandes plaines face auxquelles elle ne peut être que difficilement compétitive⁴⁸ ». Les intérêts de ces quatre coopératives du Diois convergent autour d'un projet de développement de l'AB, car les différentes cultures qu'elles collectent sont souvent combinées au sein des exploitations en polyculture du Diois et donc cultivées par les mêmes agriculteurs. Ensemble, ces coopératives imaginent alors un programme *agissant sur plusieurs composantes du système agri-alimentaire* (formation, production, conseil et commercialisation). Elles convainquent sans difficulté l'intercommunalité du Diois de porter avec elles un Programme Intercoopératif de Développement de l'AB (PIDA Bio), financé par l'Europe et le Conseil Général. Finançant des investis-

48. PIDA Bio Diois, dossier de présentation.

sements et des expérimentations, ce PIDA Bio a été très structurant au niveau technique et commercial, permettant aux coopératives d'atteindre au bout de quelques années 10% de collecte bio, mais également au niveau social, car il provoque un basculement progressif des représentations des agriculteurs, une inflexion forte des politiques locales, et la mise à l'agenda de l'AB chez divers acteurs du système agri-alimentaire.

Alors que les agriculteurs biologiques étaient perçus par leurs pairs comme des originaux, voire des marginaux, ces financements de l'Europe permettent la reconnaissance de l'AB comme une voie d'avenir. La conversion de leaders agricoles locaux favorise par ricochet la conversion des agriculteurs traditionnels. Des bios participent au conseil d'administration des coopératives céréalières et viticoles dès le début des années 1990, ce qui montre leur bonne intégration, puisqu'ils sont élus par leurs pairs conventionnels. Cela est facilité par le PIDA Bio qui développe un argumentaire faisant converger les intérêts des agriculteurs biologiques et conventionnels, en combinant un vocable propre à l'AB (protection de l'environnement, contestation du modèle agricole productiviste, qualité des produits) et un vocable plus « conventionnel » (rentabilité à l'hectare et par travailleur, forte valeur ajoutée des productions).

En faisant évoluer l'image de l'AB d'un système de pratiques porté par des marginaux à une voie d'avenir pour l'agriculture locale, ce programme influence les positions stratégiques de l'intercommunalité, alors en pleine réflexion sur les possibilités d'un développement endogène⁴⁹ et qui s'affirme assez vite comme « l'avant-pays de la période de qualité⁵⁰ », et aussi des acteurs agricoles, notamment de la Chambre d'agriculture (qui crée une animation spécifique à l'AB au milieu des années 1990, à la suite à la conversion de plusieurs leaders syndicaux⁵¹), et du centre de formation agricole local qui se spécialisera plus tard sur l'AB. Ainsi, les principaux acteurs du système agri-alimentaire sont enrôlés progressivement dans cette transition vers l'AB et incités à *faire évoluer leurs pratiques*. Cela conduit à *une première évolution de la gouvernance du système agri-alimentaire*, avec l'intégration des coopératives dans la commission agricole de l'intercommunalité, instance de pilotage des politiques agricoles territoriales. Avec le renouveau démographique des années 1990, nombre de nouveaux arrivants sont en quête d'une qualité de vie en rupture avec le modèle urbain... et d'aliments biologiques. Une association de consommateurs réalisant des achats groupés

49. Leur proposition entre en effet en résonance avec la réflexion sur le développement territorial menée au sein de cette intercommunalité à cette période, qui cherche à créer une image de marque associée à une agriculture de qualité et de terroir, respectueuse de l'environnement.

50. PIDA Bio, dossier de présentation.

51. Au fil du temps, la Chambre d'agriculture de la Drôme va recruter d'autres techniciens spécialisés en AB, et elle est aujourd'hui la Chambre d'agriculture de référence en cette matière.

de produits biologiques se monte puis se développe fortement (jusqu'à 600 familles adhérentes). Elle permet ainsi le *développement de nouvelles pratiques de consommation*, mais sans réellement interagir avec les autres acteurs du système agri-alimentaire, contrairement à ce qu'on verra plus loin.

L'AB connaît une deuxième phase de développement à partir des années 2000, d'une part grâce aux aides directes d'État aux agriculteurs, et d'autre part du fait des stratégies d'intégration que les coopératives mettent en place. Par exemple, la coopérative céréalière, qui cherche à maintenir son autonomie pour pouvoir restituer au maximum la valeur ajoutée aux producteurs, fusionne en 2003 avec la coopérative d'approvisionnement et investit dans une station de semences, pour avoir la maîtrise des intrants disponibles localement. Elle investit ensuite dans une usine d'alimentation biologique pour bétail pour assurer des débouchés aux cultures de diversification de ses coopérateurs, puis dans la production d'œufs biologiques, pour mieux valoriser ces aliments pour bétail. Cette stratégie d'intégration verticale contribue *in fine* à la structuration de toute une filière céréalière biologique⁵² (reconfiguration des réseaux de production et de distribution d'intrants, donc des *interdépendances entre maillons de la filière*) et au développement de l'AB qui représente 70 % de la collecte de la coopérative en 2013.

Dans ces années 2000, bien que la Chambre d'agriculture développe des activités de conseil et d'expérimentation en AB, elle continue cependant de porter une stratégie correspondant au paradigme de modernisation agricole, tandis que les coopératives et l'intercommunalité du Diois s'inscrivent progressivement dans un paradigme qu'on peut qualifier de « modernisation écologique », dans la mesure où il s'agit pour les coopératives de trouver leur place dans une économie agricole mondialisée sans en contester les fondements, place qu'elles construisent par un positionnement sur le marché des produits biologiques. Ce positionnement devient également une visée pour les politiques locales qui s'inscrivent à partir du milieu des années 1990 dans une logique de développement endogène. Malgré cette divergence paradigmatique, les intérêts de la Chambre, de l'intercommunalité et des coopératives continuent de converger et ces structures continuent de travailler en forte coordination.

Le dynamisme économique des filières biologiques – le cas des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM), filière portée par les producteurs et les transformateurs locaux et qui attire sur le territoire des entreprises spécialisées représentant 300 emplois en 2006, étant à ce titre encore

52. Sibylle Bui, Claire Lamine et Marianne Cerf, « The solution is beyond the opposition. Breaking down the fence between conventional and organic values to secure trust and integrity », Congrès de l'ESRS, Florence, Italie, 2013.

plus exemplaire⁵³ – motive les intercommunalités à construire un ambitieux programme agricole principalement axé sur l'AB, qui prend corps en 2009 dans le projet Biovallée, incluant le haut de la vallée (Diois) et le bas (Val de Drôme). Le projet cible là aussi *différents maillons du système agri-alimentaire*. Il prévoit plusieurs actions, notamment la création d'une pépinière d'installation agricole pour favoriser la création d'activités agricoles et la création d'une plateforme de distribution de produits biologiques pour la restauration collective. Il prévoit pour les mettre en œuvre de s'appuyer sur la Chambre d'agriculture et sur les entreprises agro-alimentaires, qui se révèlent ne pas souhaiter répondre à ces attentes.

Pour identifier les porteurs de ces projets, les intercommunalités lancent alors des appels d'offre qui attirent des acteurs ayant développé de leur côté de telles initiatives, en l'occurrence des acteurs associatifs du territoire qui n'avaient antérieurement que de très faibles interactions avec les acteurs « dominants » du système agrialimentaire. Ces acteurs s'inscrivent pour la plupart dans ce qu'on pourrait qualifier un paradigme d'« écologisation radicale ». *Écologisation*, car il s'agit de favoriser le développement d'une agriculture biologique basée sur la valorisation des équilibres écologiques, et *radicale* dans leur positionnement critique vis-à-vis du modèle de la modernisation agricole, du productivisme et de la société de consommation, et favorable à une agriculture paysanne.

Le contour des actions du projet Biovallée évolue au contact de ces acteurs. Par exemple, la pépinière devient un moyen pour les politiques publiques *d'influer sur une nouvelle composante du système agri-alimentaire*, l'accès au foncier, puisqu'auparavant les projets d'installation soutenus étaient ceux correspondant aux critères de viabilité de la Chambre d'agriculture (ou des projets d'agrandissement), plutôt qu'aux critères de l'agriculture paysanne et biologique que mobilise le porteur du projet. C'est aussi cette forme d'agriculture qui est défendue par le porteur du projet de plateforme de distribution de produits biologiques, l'association de consommateurs qui a évolué dans son projet en souhaitant non plus seulement agir sur la consommation (comme dans la période précédente) mais plus largement sur les *interactions entre les maillons* du système agri-alimentaire territorial⁵⁴. Au terme du projet Biovallée en 2014, l'AB représente 30 % de l'agriculture locale (contre 17 % en 2009 au début du programme).

53. Marie-Laure Duffaud-Prévoist, « L'ancrage territorial par une géographie multilocale: Le cas des entreprises de la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales dans la vallée de la Drôme », Thèse (géographie), Université Paul Valéry, 2015.

54. Aurélie Cardona, Sibylle Bui et Claire Lamine, « The importance of niches' diversity in sustainable agri-food transition processes », *4th International Conference on Sustainability Transitions*, Zurich, Suisse, 2013.

Si lorsqu'elles élaborent ce projet, les intercommunalités se positionnent en faveur de l'AB, c'est sans avoir encore conduit une réflexion approfondie sur le type d'AB à promouvoir. Leurs interactions avec des acteurs porteurs d'une autre vision de l'agriculture créent une inflexion dans les politiques publiques, qui soutiennent désormais des actions s'inscrivant plutôt dans un paradigme d'écologisation radicale, affirment leur volonté de soutenir la « petite agriculture », et *ouvrent les instances de pilotage des programmes agricoles* à ces acteurs jusqu'alors marginaux (notamment à cette association de consommateurs), qui gagnent en légitimité dans la gouvernance du système agri-alimentaire.

La divergence paradigmatique entre la Chambre et les intercommunalités, qui préexistait au projet Biovallée, s'accroît à mesure que les politiques locales s'alignent ainsi avec celles d'acteurs plus radicaux. Tant que la référence à l'AB n'était pas associée à un type de modèle agricole (paysan vs productiviste), les différents intérêts pouvaient converger. La légitimation d'acteurs s'inscrivant dans un paradigme d'écologisation radicale et leur entrée dans la gouvernance du système agri-alimentaire territorial remet en cause cette convergence d'intérêts et pousse la Chambre à exprimer son opposition à la reconfiguration des rapports de pouvoir qui est en train de s'opérer. Cela prend la forme d'un *conflit ouvert*, au moment où l'intercommunalité empiète sur les plates-bandes de la Chambre en intervenant au niveau de l'installation agricole, la Chambre revendiquant sa légitimité exclusive à définir la politique agricole. Mais ce conflit ne parvient pas à infléchir le cours des choses, la *gouvernance du système agri-alimentaire territorial se retrouvant désormais partagée* entre les acteurs historiquement dominants comme la Chambre, et les acteurs auparavant marginaux.

L'analyse de la transition de ce territoire vers l'AB sur plusieurs décennies permet de comprendre comme se redéfinissent les interactions entre les maillons du système agri-alimentaire ainsi que sa gouvernance. Elle permet aussi de voir comment ces reconfigurations favorisent les changements de pratiques des différents acteurs, mais aussi génèrent des controverses qui pointent là encore sur la rivalité entre plusieurs visions de l'AB, l'une plus compatible avec le paradigme modernisateur et une vision plus *techniciste* de l'agroécologie, l'autre correspondant à une écologisation plus radicale et à une vision *sociopolitique* de l'agroécologie.

Conclusion

Dans cet article, nous nous sommes appuyés sur les cadres théoriques des transitions vers la durabilité, des *food regimes* et de la sociologie pragma-

Tableau 2
Application de la grille de lecture aux cas d'étude

	Institutionnalisation de l'agroécologie en France et au Brésil	Biovallée
Approche historicisée	Une approche des transformations des politiques publiques agricoles et alimentaires sur plusieurs décennies (avec un focus sur le tournant « agro-écologique »)	Une approche de l'évolution du système agri-alimentaire territorial sur plusieurs décennies
Approche systémique	Des politiques/programmes qui prennent plus ou moins en compte les articulations entre maillons du système agri-alimentaire	Une analyse de l'évolution des interdépendances entre les composantes du système agri-alimentaire (production, consommation, maillons des filières, politiques publiques, conseil agricole, société civile)
Transformation des rapports de pouvoir	Un système qui reste dual au Brésil (agribusiness vs agriculture familiale), des formes de résistance historiquement institutionnalisées en France avec l'AB notamment et une tentative de faire « bouger les équilibres », à suivre dans l'avenir	Transformation de la gouvernance du système agri-alimentaire se retrouvant partagée entre les acteurs historiquement dominants et des acteurs auparavant marginaux
Analyse des controverses	Renforcement d'une controverse entre deux grandes visions de l'écologisation (avec multiplication de l'offre de modèles écologisés en France depuis les années 1990) et plus précisément de l'agroécologie, dans les 2 pays	Divergence entre deux grandes visions de l'écologisation (paradigme de la modernisation agricole qui a intégré les injonctions environnementales à la marge, et paradigme d'écologisation radicale)
Approche ethnographique/ analyse des changements de pratiques	Des changements de pratiques amorcés dans le conseil agricole et chez des agriculteurs et consommateurs « engagés », mais, à l'échelle de l'ensemble du système, des effets qui restent pour l'heure limités	Des changements de pratiques amorcés par des agriculteurs puis les coopératives, puis des changements amorcés par des consommateurs et la société civile qui impulsent des changements plus radicaux sur différentes composantes du système agri-alimentaire (accès au foncier, filière alimentaire) puis sur l'action publique.

tique, pour proposer une approche historicisée, systémique et pragmatique des processus d'écologisation des systèmes agri-alimentaires (ou transition agro-écologique). Appliquée aux cas d'études que sont l'institutionnalisation de l'agroécologie au Brésil et en France, et la transition vers l'agriculture biologique dans la vallée de la Drôme (France), ce cadre d'analyse, synthétisé dans le tableau suivant, nous permet de revenir sur quelques points de débats sur la transition écologique.

Premièrement, l'étude de la transition écologique suppose une analyse historicisée des changements: on a bien vu, dans la comparaison franco-brésilienne, combien le contexte sociohistorique de chaque pays importait (régime politique, poids de l'agriculture familiale), et le cas territorialisé montre que la forte présence de l'AB, qui peut sembler l'effet direct de l'action publique récente, résulte en fait de dynamiques enclenchées il y a plusieurs décennies et à divers niveaux du système agri-alimentaire territorial.

Deuxièmement, l'étude de la transition écologique suppose une approche systémique. En effet, les transformations dans le temps des systèmes agri-alimentaires s'accompagnent d'une redéfinition (plus ou moins forte) des interactions et interdépendances entre les maillons de ces systèmes. Dans la Drôme, c'est parce que certains acteurs ont œuvré à articuler différents maillons (production, transformation, consommation, politiques publiques notamment), que la transition vers l'AB a pu prendre une telle ampleur.

Troisièmement, les processus de transition étudiés montrent aussi la redéfinition des rapports de pouvoir entre des groupes sociaux porteurs de visées différentes de l'agroécologie (ou de l'AB, ou toute forme écologisée prise comme visée), ainsi que des visions différentes du processus de transition lui-même. L'analyse des controverses permet dans notre approche de saisir la nature profondément politique de ces transitions, dans la mesure où les débats portent sur la nature des problèmes, des objectifs à atteindre et des groupes sociaux cibles des actions.

Quatrièmement, l'analyse des visions différentes et des controverses – parce qu'elles sont profondément politiques, les transitions proposées sont contestées – décrit non seulement un champ de rapports de pouvoir mais aussi leurs processus de recomposition.

Enfin, une analyse fine et ethnographique des changements de pratiques mis en œuvre par les différents acteurs de ces systèmes agri-alimentaires suggère que les situations d'interaction ou d'expérience partagée entre leurs différents maillons permettent à la fois l'expression de cette critique sociale, mais aussi un travail commun de traduction en pratique qui permet souvent

de dépasser les controverses plus larges tout en suscitant éventuellement d'autre.

Là où une approche ancrée dans les théories des *sustainability transitions* pourrait tendre à voir dans la « transition agroécologique » des processus de transition plutôt consensuels, et qu'une approche ancrée dans les théories des *food regimes* conclurait probablement à l'inverse à un « verdissement » sans grands effets écologiques d'un système « dominant » prompt à endogénéiser la critique, notre approche suggère des processus plus complexes et itératifs de critique sociale, de redéfinition des arguments, des programmes et des rapports de pouvoir qui produisent des processus de « re-différenciation ». Ainsi, au final, notre analyse nous permet de reformuler la question couramment posée sur la transition (agro)écologique : incarne-t-elle un réel changement de paradigme, ou bien relève-t-elle du *business as usual* ?

Plus que de répondre frontalement, par oui ou par non, à cette question, nous suggérons plutôt de montrer le maintien de la critique sociale, que l'on observe dans les cas étudiés. À ce titre, notre contribution en tant que chercheurs est aussi de mettre en discussion notre lecture de ces processus critiques, afin que les transitions visées, comme les critiques qui leur sont portées, deviennent les objets d'une réflexivité collective.